

Note Méthodologique : Décision de certification

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Bascule d'un système "conforme en intention" vers une organisation "conforme en preuve".
- Gouvernance de l'évidence : critères explicites, délibérations tracées, maîtrise des risques.
- Processus piloté : critères, instances, seuils, preuves, délais pour transparence et prévisibilité.
- Enjeux HSE/SST : responsabilité des dirigeants, aptitude opérationnelle, crédibilité externe.
- Appui sur jalons normatifs et résultats mesurables (cycle, surveillance, écarts).

Point clé : Séparer strictement l'évaluation de la décision pour garantir l'impartialité et la crédibilité.

Objectifs de la mission

- Garantir l'impartialité et la cohérence des critères ; décision fondée sur preuves et risques.
- Atteindre ≥ 95 % de conformité sur exigences critiques ; solder les majeures ≤ 60 jours avec preuves d'efficacité.
- Aboutir à une issue claire : octroi, ajournement conditionné ou refus motivé.
- Formaliser les critères de décision et la traçabilité des délibérations.
- Installer un plan de surveillance aligné sur les risques et l'amélioration continue.

Périmètre / livrables attendus

- Périmètre certifié défini et représentatif (sites, processus, activités externalisées).
- Charte de décision et gabarits de délibération (critères, rôles, délégations).
- Cartographie des exigences/risques et seuils de preuves par exigence.
- Registres d'évidence consolidés et indicateurs d'efficacité proportionnés au risque.
- Dossier de comité : argumentaires, traçabilité des arbitrages, procès-verbaux.
- Plan de surveillance sur cycle de 3 ans (audits annuels, objectifs mesurables).

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et gouvernance

- Formaliser la charte de décision (critères, rôles, délégations) et le périmètre/processus critiques.
- Cartographier les risques majeurs ; définir les seuils de preuves par exigence.
- Livrables : charte, gabarits de délibération ; séparation évaluation/décision.

Étape 2 – Cartographie des exigences et analyse d'écart

- Inventorier les preuves, conduire des entretiens ciblés et vérifications croisées.
- Qualifier les non-conformités et prioriser les actions correctives selon le risque.
- Livrables : cartographie exigences-preuves et registre d'écart documenté.

Étape 3 – Maîtrise des preuves et indicateurs

- Structurer les registres d'évidence et définir des seuils d'acceptation (ex. $\geq 95\%$ sur exigences critiques).
- Mettre en place des contrôles internes et documenter les corrections/effets.
- Livrables : données consolidées et indicateurs sensibles au risque.

Étape 4 – Comité interne et préparation de l'audit

- Revue croisée, simulation des questions et alignement des messages.
- Revue de direction, arbitrages et consolidation des livrables.
- Livrables : dossier d'audit prêt, synthèse des écarts et plans d'actions.

Étape 5 – Traitement des écarts et passage en comité de certification

- Solder les majeures ≤ 60 jours ; piloter les mineures avec délais et vérifications post-actions.
- Consolider les preuves et préparer les scénarios (octroi/ajournement/refus).
- Livrables : dossier soumis au comité avec preuves d'efficacité.

Planning / durée / jalons

Jalon	Délai / repère	Référence
Décision après audit final	≤ 15 jours ouvrés	Bonne pratique
Clôture des non-conformités majeures	≤ 60 jours avec preuves d'efficacité	Résultats attendus
Consolidation des preuves critiques avant délibération	≥ 10 jours avant comité	Repère méthodologique
Audits de surveillance	Tous les 12 mois	Cycle de certification
Validité du certificat	3 ans	Cycle de certification
Revue de direction	≥ 1 fois/an	Maintien de validité

Rôles & responsabilités

Client

- Définir le périmètre et les processus critiques ; assurer la revue de direction et les arbitrages.
- Consolider les preuves et indicateurs ; piloter les plans d'actions et solder les écarts.
- Garantir l'impartialité interne (séparation évaluation/décision) et la traçabilité des délibérations.
- Assurer l'échantillonnage représentatif en multisites et la maîtrise des activités externalisées.

Consultant

- Formaliser la charte de décision, critères et seuils ; fournir gabarits de délibération.
 - Réaliser la cartographie exigences–preuves, diagnostiquer les écarts et prioriser les actions.
 - Structurer les registres d'évidence et les indicateurs ; orchestrer la revue croisée/préparation comité.
 - Appuyer la consolidation des preuves et la préparation des scénarios (octroi/ajournement/refus).
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Preuves : documents, enregistrements, entretiens, observations et constats d'audit.
- Cartographie des exigences applicables et des risques prioritaires.
- Critères de décision formalisés et seuils de preuves par exigence.
- Indicateurs d'efficacité avec tendances (≥ 3 mois pour démontrer l'effet).
- Registre des non-conformités et preuves de traitement (majeures ≤ 60 jours).
- Plan de surveillance (audits internes couvrant 100 % du périmètre sur le cycle).
- Traçabilité des arbitrages et procès-verbaux de comité.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Comité de certification indépendant, collégial ; quorum recommandé 2/3 et ≥ 3 profils complémentaires.
 - Séparation stricte évaluation/décision ; gestion des conflits d'intérêts.
 - Traçabilité complète des délibérations, votes, conditions et motivations.
 - Consolidation des preuves critiques ≥ 10 jours avant délibération ; communication factuelle.
 - Ajournement possible si preuves insuffisantes ou écarts majeurs non soldés.
 - Surveillance annuelle et cycle de 3 ans ; traitement des écarts mesuré par indicateurs.
 - En multisites : échantillonnage représentatif et cohérence des preuves consolidées.
-